

La Baule : Hulot offre la gestion de la plage à Veolia qui a offert plus d'un million à la Fondation Hulot...

écrit par Christine Tasin | 23 septembre 2017



Cela ressemble furieusement à du conflit d'intérêt, n'est-il pas ?

La plus grande plage de La Baule, une des plus grandes d'Europe, a été offerte il y a 1 an à Veolia par l'Etat. Je ne sais comment une telle aberration est possible en France, avec la loi sur le littoral, la plage considérée comme domaine public... Mais passons. Si je comprends bien les choses, la plage appartient à tous mais tout ce qui est sur la plage, restaurants et autres guinguettes, centres de jeux ou d'apprentissage de la natation, location de pédalos et de chaises-longues, doit être géré (et rapporter). Il semble bien que la Mairie, à l'époque, avait lancé un appel d'offres pour se débarrasser du bébé (pourtant juteux...) et que Veolia avait remporté la mise.

L'attribution par l'État en décembre 2016 de la concession de l'une des plus grandes plages d'Europe au géant de l'eau et des déchets et non à la mairie provoque depuis mai une fronde

des exploitants (écoles de voile, restaurants, clubs de loisirs...).

Ils dénoncent une **augmentation de la surface des lots dans les appels d'offres lancés par Veolia et un doublement de la redevance annuelle**, à quoi s'ajoutent les frais de démontage des structures en application du décret Plage de 2006.

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/plage-privatisee-de-la-baule-nicolas-hulot-valide-la-concession-a-veolia_1937142.html

Il y a donc fronde... et Hulot vient de confirmer l'attribution à Veolia au motif que la remise en cause du contrat aurait un coût énorme, puisqu'il faudrait, bien entendu, dédommager Veolia...

Et cela au moment où l'on apprend que Veolia (et bien d'autres) engraisent depuis des années la « fondation Hulot » .

« De 2012 à 2017, Veolia a casqué 200 000 euros par an à la Fondation, et ce généreux mécène siège même à son conseil d'administration ! », rapporte encore *Le Canard enchaîné*. Or Veolia est un acteur majeur concernant la gestion et le recyclage des déchets, autre chantier majeur de Nicolas Hulot, amené à prendre des décisions sur l'économie circulaire.

<https://www.ouest-france.fr/politique/nicolas-hulot/edf-veolia-les-encombrants-soutiens-financiers-de-la-fondation-hulot-5116754>

L'article de Ouest-France donne la liste des donateurs de la Fondation Hulot, dirigée depuis que Hulot, Ministre, a passé la main, par la femme aux lunettes aux quinze mille euros, Audrey Pulvar.

Nicolas Hulot aurait, lorsqu'il présidait la fondation, bénéficié de plusieurs mécènes historiques comme EDF, Veolia ou encore Vinci.

Ci-dessous extraits de [Ouest-France](#) (merci à Joël qui nous

a indiqué l'article)

D'embarrassants soutiens financiers qui le mettent ainsi dans une posture peu confortable face à des dossiers comme [l'EPR de Flamanville](#), l'arrêt de [Fessenheim](#) ou encore [Notre-Dame-des-Landes](#).

Veolia siège au conseil d'administration de la fondation

EDF aurait ainsi versé 460 000 euros à la fondation jusqu'en 2012, et 100 000 depuis. Un soutien financier « déterminant », saluait Nicolas Hulot en mai 2016, mais plutôt embarrassant aujourd'hui, puisque le ministre de la Transition écologique va devoir prendre position sur l'EPR de Flamanville face à son ancien « partenaire », après l'avis rendu par l'Autorité de la sûreté nucléaire [qui a demandé à EDF de changer, d'ici la fin de l'année 2024, le couvercle de la cuve de l'EPR de Flamanville](#).



« De 2012 à 2017, Veolia a casqué 200 000 euros par an à la Fondation, et ce généreux mécène siège même à son conseil d'administration ! », rapporte encore *Le Canard enchaîné*. Or Veolia est un acteur majeur concernant la gestion et le recyclage des déchets, autre chantier majeur de Nicolas Hulot, amené à prendre des décisions sur l'économie circulaire.

Et enfin Vinci, désigné pour construire l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, « a financé la Fondation, en 2014 et en 2015, à hauteur de 30 000 euros ». Mais aussi, l'Oréal, TF1, Bouygues Télécom ou encore la SNCF, qui versent chacun 30 000 à 250 000 euros par an à la fondation dont Nicolas Hulot a quitté la présidence en mai dernier.

Edifiant. De quoi démissionner ou contraindre un Ministre à démissionner, non ? Avec Macron vous pouvez toujours espérer et boire de l'eau...

Mais j'aimerais, en sus, savoir ce que Hulot fait avec tout cet argent... Elle sert à quoi sa « fondation » ?